

TERMES DE REFERENCE

ASSISTANT TECHNIQUE EN DEVELOPPEMENT LOCAL CHARGE DES APPUIS AU NIVEAU DES 7 COMMUNES RURALES DU LITTORAL SUD DU POLE ATSIMO ANDREFANA (AXE ANAKAO)

1. CONTEXTE

L'appui du Projet PIC2-2 dans son volet Renforcement de la Gouvernance vise à restaurer et à renforcer les capacités institutionnelles des Collectivités territoriales décentralisées et des Services Techniques déconcentrés concernés, pour leur permettre de soutenir l'essor du secteur tourisme et les filières agribusiness priorisées.

Dans ce cadre, trois (03) axes d'intervention sont retenus :

- Axe1 : Sécurisation et augmentation des revenus locaux (renforcement des capacités de réponses des collectivités par rapport aux besoins des populations et des opérateurs économiques) ;
- Axe 2 : Restauration et renforcement de la gouvernance et de la qualité de services (gestion financière et budgétaire, redevabilité, etc.) ;
- Axe3 : Appui de la gouvernance aux secteurs tourisme et agribusiness soutenus par le Projet (planification territoriale, implication des CTD dans les plateformes, application des mesures de régulation, promotion du partenariat pour le développement local, réalisation d'investissement, entretien et maintenance des réalisations, etc.)

Les activités durant la première phase du PIC2 ont été axées surtout à la mise en place des fondamentaux de la gouvernance au niveau des collectivités ciblées.

Dans cette deuxième phase du PIC2, l'effort sera focalisé dans (i) la consolidation des acquis du PIC2-1, (ii) la pérennisation des réalisations et surtout, (iii) le renforcement de la gouvernance économique liée au secteur tourisme et les filières agribusiness soutenus par le Projet

Vingt-quatre (24) Communes, dont 1 commune urbaine et 23 communes rurales, réparties sur Tuléar 1 et 2 bénéficieront cet appui du PIC2-2 dans le pôle Atsimo Andrefana. Le choix de ces communes est en lien avec le développement des secteurs tourisme et agribusiness soutenus par le Projet.

Ce pôle Atsimo Andrefana est organisé en trois zones selon leur vocation économique et leur situation géographique, à savoir l'axe RN9 Nord, l'axe RN9 Sud et le littoral sud sur l'axe Anakao-Tsimanampetsotsa

Au vu de ce contexte, le Projet propose l'intervention d'un 1 Assistant technique en Développement local, chargé de la mise en œuvre de ce programme de renforcement des 7 communes rurales cibles sur le littoral sud du pôle Atsimo Andrefana (Anakao, Beheloke, Soalara Sud, St Augustin, Miary, Andranovory, Efoetse).

2. MISSIONS ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Les missions principales du consultant seront de mener un travail d'appui-conseil aux responsables communaux (i) dans la mise en œuvre des activités d'amélioration des revenus municipaux ; (ii) d'appuyer le renforcement de la gestion financière et budgétaire, la gestion des ressources humaines et la qualité de services fournis par la commune ; (iii) et d'assurer l'appui de la gouvernance aux secteurs/filières soutenus par le Projet.

Les tâches, sans être exhaustives, peuvent se résumer comme suit :

a) Amélioration/ actualisation du système fiscal et du recouvrement

- Accompagner les responsables communaux dans la mise en œuvre des actions conduisant à l'amélioration des ressources fiscales, notamment les fiscalités foncières, et parafiscales, plus particulièrement les recettes provenant des secteurs soutenus par le Projet (intensifier le recouvrement des recettes « classiques » et identifier de nouvelles ressources potentielles) ;

- Accompagner les services communaux dans toutes les actions de sensibilisation et d'information et faciliter l'interface entre ces derniers et les autres parties prenantes dans la mobilisation des ressources (Fokontany, DRI, etc.) ;

b) Renforcement des capacités des personnels communaux, amélioration de la gestion et des services fournis

- Poursuivre la mise en œuvre des outils de gouvernance locale déjà existants au niveau des communes;
- Identifier les besoins en renforcement de capacités et développer un système de transfert de compétences efficaces au sein des services communaux en collaboration avec les services techniques déconcentrés concernés ;
- Appuyer l'amélioration de leur gestion financière et budgétaire ;
- Capitaliser et consolider les acquis en matière de standard de service ;
- Appuyer les nouvelles communes d'intervention dans le rétablissement des fondamentaux de la gouvernance locale

c) Planification territoriale et appui de la gouvernance aux secteurs/filières soutenus

- Accompagner les communes et les groupements des communes à élaborer un document contenant les « Informations sur leur territoire, notamment économique » en vue d'un plan de développement à portée court et moyen terme
- Accompagner les communes et les groupements des communes à réaliser des projets de développement à vocation économique financés par des Grants
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre d'actions communales liées au développement des secteurs/filières soutenus par le Projet (réalisation et gestion des investissements communaux, entretien/maintenance, nettoyage/propreté des villages, application des mesures de régulation prises au niveau des plateformes sectorielles, éventuelle opération de sécurisation foncière des terrains de culture, recensement des producteurs, etc.) ;

Et toute autre mission assignée par le Coordinateur National du Projet PIC

3. LA DUREE DU MANDAT ET LE LIEU DE TRAVAIL

Le Consultant sera basé à Anakao et intervient dans les 7 Communes Rurales cibles (cf. liste). Il pourrait être appelé à intervenir dans les communes avoisinantes. Ils travailleront sous la coordination du spécialiste en gouvernance locale de l'Unité de Coordination régionale du PIC Atsimo Andrefana.

La durée du contrat sera de 39 mois jusqu' à la fin du Projet, soit le 18 décembre 2023, et soumise à évaluation satisfaisante des performances tous les ans (chaque fin d'année).

4. LES RESULTATS ATTENDUS

Livrables

- Un rapport de diagnostic organisationnel et un plan d'action semestriel, incluant un plan d'action de mobilisation des ressources et la stratégie de gestion et de maintenance des équipements et infrastructures réalisées, validé par les responsables communaux au plus tard 2 mois après signature du contrat (Baseline, objectifs, actions prioritaires, résultats attendus, indicateurs de performance mesurables et réalisables) ;
- Des rapports mensuels et annuels relatant les actions entreprises et les résultats obtenus durant les périodes ;
- Un rapport de fin de mandat capitalisant les bonnes pratiques, les mesures d'adaptation adoptées, et les recommandations

Objectifs de performance

- Les recettes propres recouvrées pour 2020 au niveau de ces 7 communes doivent atteindre au moins les réalisations de 2017
- D'ici fin 2023, une augmentation moyenne des recettes propres d'au moins +60% sera réalisée par les communes rurales cibles par rapport à cet objectif fixé pour 2020
- D'ici fin 2023, 6% des dépenses réalisées sont affectées à des dépenses d'investissement

5. PROFIL

- Titulaire d'au moins un diplôme de Bac+3 en Géographie, économie, sociologie, travail social, ou autres diplômes équivalents
- Justifiant au moins 5 ans d'expériences dans des projets de développement, en particulier en matière de gouvernance et de développement économique local
- Forte connaissance en matière de décentralisation, de déconcentration et de finance locale
- Bonne capacité en animation et mobilisation sociale
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse
- Bonne connaissance de la Région Atsimo Andrefana
- Méthodique et rigoureux
- Titulaire d'un permis A

